



CTE FranceAgriMer

Le 15 juin 2017

Présidé par Christine AVELIN, Directrice Générale.

L'alliance CFTC - CGC était représentée par Catherine ERNOULT-TOMASSO

LA REATE¹

L'administration a fait un point sur les mesures d'accompagnement. L'inspecteur général a établi un calendrier de visites.

Les problèmes rencontrés par les agents en région ne remontent pas jusqu'à l'administration de FranceAgriMer. En conséquence tout va bien en région alors que les OS ont des remontés prouvant le contraire.

Faites remonter vos difficultés à l'inspecteur général et aux ressources humaines. N'hésitez pas à nous en informer.

LE BUDGET EN RÉGION

FranceAgriMer alloue un budget aux régions pour ses agents, dont l'utilisation n'est pas clairement identifiée, car dans la pratique, il est inclus dans le budget de la DRAAF. Dans certaines régions, le corps de contrôle n'a pas toujours les EPI² adaptés, malgré l'argent versé. Ce problème est évoqué régulièrement en CHSCT de FranceAgriMer. Il a été évoqué un problème de sécurité concernant les contrôleurs en CDD (saisonniers) qui ne disposeraient pas des EPI et de voiture de fonction. Le représentant des DRAAF ne trouve pas cela normal.

L'alliance CFTC-CGC rappelle que le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) de FranceAgriMer, dont une partie concerne les contrôles est disponible sur l'intranet : Ressources humaines / Dialogue social / Vie interne – Santé et sécurité au travail.

¹ REATE : Réforme de l'Administration Territoriale de l'État

² EPI : Équipement de Protection Individuel

LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

82% des entretiens ont été effectués. Ces entretiens sont tardifs et devraient, comme au ministère, être effectués avant la fin de l'année concernée. En effet de ces entretiens dépendent : les primes, les avancements, et les formations.

POINT SUR LA SITUATION DES CONTRACTUELS

Un bilan a été présenté sur la situation des contractuels (CDD et CDI) par catégorie et par statut, ce bilan démontre que la part de l'emploi précaire est encore importante.

EFFECTIFS

L'alliance CFTC-CGC s'associe au communiqué de la CGT concernant le recrutement de 15 agents supplémentaires pour la mesure viti-vinicole et qui se transforme en une mise à disposition d'agents d'autres services qui devront mettre leur travail en attente.

Vos représentants :

- ✓ Pour la CFTC : Catherine ERNOULT-TOMASSO, 01 73 30 31 18
(catherine.tomasso@franceagrimer.fr)
- ✓ Pour la CGC : Bernard LELLOUCHE, 05 55 12 90 33 (bernard.lellouche@franceagrimer.fr)